

canadiennes ont également quelque 280 bureaux à l'étranger répartis dans plus de 40 pays, ce qui facilite les échanges commerciaux et permet d'effectuer des transactions internationales de tous genres.

Encaissements de chèques. La valeur des chèques encaissés dans 50 centres de compensation en 1977 a atteint un sommet de \$2,718,308 millions, soit une progression de 10.1% par rapport à 1976 (\$2,469,599 millions). Les cinq régions géographiques ont affiché des augmentations qui s'établissent respectivement à 5.3% pour les provinces de l'Atlantique, 9.0% pour le Québec, 11.2% pour l'Ontario, 10.4% pour les provinces des Prairies et 7.0% pour la Colombie-Britannique. Les sommes encaissées dans les deux principales villes ont également atteint de nouveaux sommets: par rapport à 1976, elles ont augmenté de 12.1% à Toronto et de 11.2% à Montréal.

Autres institutions bancaires

19.1.5

Outre le service d'épargne des banques à charte et des compagnies de fiducie et de prêts, il existe des institutions financières provinciales en Ontario et en Alberta ainsi que la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal au Québec, qui est régie par une loi fédérale et qui rend compte chaque mois de son activité au ministère des Finances. Les caisses coopératives d'épargne et de crédit encouragent également l'épargne et consentent de petits prêts à leurs membres.

Caisse d'épargne de la province d'Ontario. En 1921, l'Assemblée législative de l'Ontario autorisait la création d'une Caisse d'épargne, dont les premières succursales ont ouvert leurs portes en mars 1922. Les comptes rapportent un intérêt annuel de 6.25% (au 1^{er} janvier 1978), composé deux fois par an, et les dépôts sont remboursables sur demande. Au 30 novembre 1977, la valeur totale des dépôts était de \$344 millions et le nombre de déposants d'environ 81,800; il y a 21 succursales réparties dans toute la province.

Succursales du Trésor de la province d'Alberta. Établi en 1938, ce réseau comporte 95 succursales, une succursale dépendante, deux succursales annexes et 90 agences réparties dans toute la province. Au 31 mars 1977, les dépôts des clients totalisaient \$1,052 millions, tandis que les prêts à des particuliers, marchands, sociétés et organismes municipaux s'élevaient à \$832.4 millions. Les bénéfices pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1977, avant les provisions pour réserves, étaient de \$12.8 millions. Sur ce montant, \$6.1 millions ont été transférés aux recettes générales de la province. Les services financiers comprennent des comptes courants; des comptes d'épargne ordinaire (avec faculté de tirer des chèques) et de super-épargne (sans faculté de tirer des chèques), tous deux portant des intérêts; des comptes d'épargne de capital, des dépôts à terme pour une durée pouvant varier entre un jour et six ans et qui portent des intérêts à des taux compétitifs; des prêts agricoles, des prêts commerciaux, des prêts personnels avec assurance-vie, des prêts pour le financement des maisons mobiles, des prêts pour l'amélioration de maisons, des prêts aux petites entreprises, des prêts hypothécaires de 20 ans sur les résidences. Les succursales du Trésor sont des prêteurs autorisés pour ce qui concerne les prêts aux petites entreprises et les prêts pour les améliorations agricoles garantis par le gouvernement fédéral.

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal a été fondée en 1846, et elle est régie depuis 1871 par une charte fédérale. Au 31 octobre 1977, elle avait un capital libéré et une réserve de \$34.0 millions (\$30.3 millions en 1976), des dépôts d'épargne de \$1,169.8 millions (\$1,077.7 millions) et un passif de \$1,231.9 millions (\$1,123.9 millions). L'actif, d'un montant analogue, comprenait \$262.1 millions (\$258.6 millions en 1976) sous forme de titres, entre autres des administrations fédérale, provinciales et municipales.

Caisses d'épargne et de crédit. La première caisse d'épargne et de crédit (caisse populaire) au Canada fut fondée à Lévis (Qué.) en 1900 dans le but d'encourager les gens à économiser en facilitant l'épargne et de procurer des prêts aux sociétaires qui ne pouvaient emprunter ailleurs ou qui ne pouvaient le faire qu'à prix fort. Pendant de nombreuses années la croissance a été lente; en 1911, première année pour laquelle on